

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 11 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 mai à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Saône s'est réuni à la Salle de Conseil, sous la présidence d'Éric BELLOT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été dûment transmis aux conseillers municipaux le 4 mai 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 29                      Présents : 24                      Votants : 28

**Présents** : Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Florian JEDYNAK, Florence GAGNEUR, Michel ROULLIAT, Anne MOREL, Yves ARTETA, Gérard PLAISANTIN, Nicole MESSEGUE, Philippe JUSTE, Alain LABAT, Véronique CHIAVAZZA, Nasser MESSAÏ, Claire AZEMA, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Nicolas PASTY, Leïla BEN MAHFOUD, Patrick SAILLOT, Christophe BRUNETTON, Gisèle COIN, Patrick RACHAS.

**Excusés ayant remis pouvoir** : Roger PEDOJA pour Eva ARTETA-CRISTIN ; Odile BALTHAZARD pour Anne MOREL ; Jérôme JARDIN pour Séverine DEJOUX ; Guillemette DEBORDE pour Gisèle COIN.

**Absent excusé** :

**Absente** : Nelly NAVARRO TACHON.

**A été nommé secrétaire** : Florian JEDYNAK.

**Objet** : Subvention complémentaire à l'Harmonie de Neuville pour les évènements du 140<sup>e</sup> anniversaire

*Auteur : Matthias BETZER*

**Rapporteur** : Véronique CHIAVAZZA

Depuis ses débuts en tant que « Fanfare de Neuville » qui a été créé en 1883 à l'initiative d'Auguste Wissel et de quelques jeunes Neuvillois, l'Harmonie a toujours été un acteur culturelle local incontournable, qui rayonne bien au-delà du Val de Saône.

Pour célébrer son 140<sup>e</sup> anniversaire, l'Harmonie organise un évènement culturel en trois temps : le 13 mai un concert de gala gratuit avec le Brass Band de la Musique de l'Air et de l'Espace, le projet « Neuville en Scène » le 24 juin et, le 21 octobre, un concert de prestige réunissant diverses formations du territoire métropolitain et du département du Rhône.

Premier partenaire institutionnel de l'Harmonie de Neuville, la Commune soutient les moments forts de cet anniversaire en attribuant des aides financières et matérielles.

À ce titre, le Conseil municipal lors de sa séance du 30 mars a adopté une subvention de 3 000 € en faveur du projet "Neuville en Scène" qui se déroule en semaine 25 dans différents lieux dans la commune.

Après la finalisation du projet de concert avec le Brass Band de de la Musique de l'Air et de l'Espace qui réunit le 13 mai l'orchestre de l'Harmonie et une trentaine de musiciens professionnels issus du CNSMD de Paris et Lyon et des rangs de l'Armée de l'Air, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une subvention complémentaire de 1 000 € en faveur de l'Harmonie.

Cette aide apparaît à l'article 6574 du Budget Primitif.

### DELIBERATION

**Le Conseil Municipal,**

- OUI l'exposé de Madame la conseillère déléguée, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- CONSIDERANT le 140<sup>e</sup> anniversaire de l'Harmonie de Neuville et le rôle important de l'association comme acteur culturel local,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2023,

**DECIDE**

- **D'ATTRIBUER** une subvention complémentaire de 1 000 € à l'Harmonie de Neuville pour soutenir le projet du concert gala avec le Brass Band de l'Armée de l'Air à l'occasion de son 140<sup>e</sup> anniversaire
- **DE PRECISER** que ces dépenses figurent à l'article 6574 du Budget Communal,

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 11 mai 2023

Le secrétaire,  
Florian JEDYNAK.



Le Maire,  
Eric BELLOT.



Acte rendu exécutoire après

- Télétransmission en Préfecture le 17/05/2023
- Publication par voie électronique le 17/05/2023